

RAPPORT N° 97/5-41  
au Conseil Municipal

OBJET

**PROGRAMME DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT  
SUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS  
DEVANT ACCUEILLIR LES JEUX DES ILES**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

**AUTORISATION DE SOLLICITER LES SUBVENTIONS  
DE LA REGION ET DU DEPARTEMENT**

En prévision des Jeux des Iles de l'Océan Indien qui se dérouleront en août 1998 et dans le cadre de la procédure réglementaire d'homologation des équipements sportifs, il est nécessaire de réaliser des travaux de rénovation et de mise en conformité sur les sites devant recevoir les épreuves des Jeux.

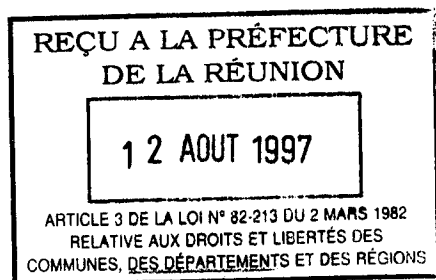
Il convient de se prononcer sur ce programme de travaux de manière à permettre l'engagement des crédits de la Région et du Département qui participent au financement.

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des sites concernés avec les montants prévisionnels des travaux et le plan de financement.

Je vous demande :

- d'approuver le plan de financement des travaux d'investissement à effectuer sur les équipements sportifs devant accueillir les Jeux des Iles 1998 sur Saint-Denis ;
- de m'autoriser à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région et du Département.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 97/5-41  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 1er août 1997

**OBJET**

**PROGRAMME DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT  
SUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS  
DEVANT ACCUEILLIR LES JEUX DES ILES**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

**AUTORISATION DE SOLLICITER LES SUBVENTIONS  
DE LA REGION ET DU DEPARTEMENT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 97/5-41 du Maire ;

Vu le rapport de Monique ROYE, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Culture/ Animation/ Sports/ Ecoles, et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

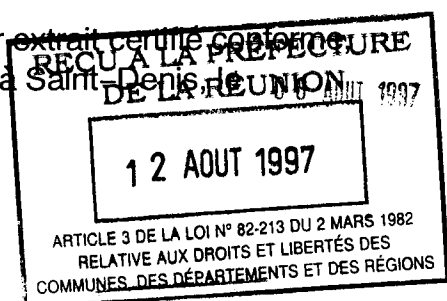
**ARTICLE 1**

Approuve le plan de financement des travaux d'investissement à effectuer sur les équipements sportifs devant accueillir les Jeux des Iles 1998 sur Saint-Denis.

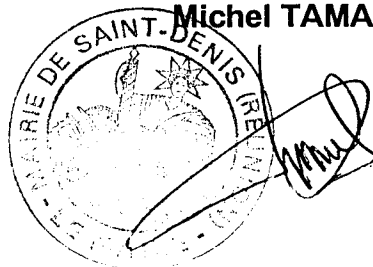
**ARTICLE 2**

Autorise le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région et du Département.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Saint-Denis de la Réunion  
le 12 AOUT 1997



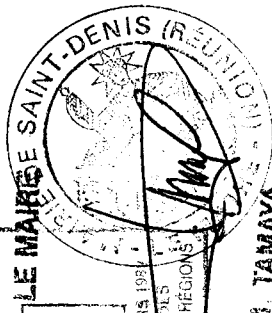
LE MAIRE  
Michel TAMAYA



ANNEXE AU RAPPORT N° 97/5-4-1

BOUQUA LA PRÉFECTURE  
DE LA RÉUNION

12 AOÛT 1997



M. TAMAYA

**FINANCEMENT DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT  
SUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS  
DEVANT ACCUEILLIR LES JEUX DES ILES**

Vu par le Conseil Municipal  
en séance du 01 AOÛT 1997

OPERATION ET OBJETS DES TRAVAUX	COUTS PREVUS H.T. (EN KF)	MONTANT PART. REGION		MONTANT PART. DEPART.		MONTANT PART. VILLE		MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT	
		H.T. (EN KF)	(%)	H.T. (EN KF)	(%)	H.T. (EN KF)	(%)	1997	1998
<b>PISCINE DU CHAUDRON</b> * Travaux d'aménagement pour mises aux normes sanitaires de bâtiments et accueil Jeux des Iles	4 000	2 600 (65%)		400		1 000		1 050	2 950
<b>STADE DE L'EST</b> * Rénovation et mise en conformité du terrain de football et petit stade de l'Est pour Jeux des Iles * Mise en conformité salle pour compétitions régionales et spectacles	4 500 2 600 1 900	1 820 1 820 (70%) 0		950 0 950 (50%)		1 730 780 950		2 200	2 300
<b>GYMNASSE DE CHAMP-FLEURI</b> * Rénovation et étanchéité (revêtement)	1 000	800 (80%)		0		200		600	400
<b>DOJO DE CHAMP-FLEURI</b> * Rénovation + tatamis Jeux des Iles	450	385 (85%)		0		65		150	300
<b>GYMNASSE DES DEUX CANONS</b> * Rénovation et homologation pour les scolaires et Jeux des Iles	1 000	0		700		300		100	900
<b>TOTAUX</b>	10 950	5 605 (51%)		2 050 (19%)		3 295 (30%)		4 100	6 850